

Préface

Thierry Carbiener

Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie
et de secours du Bas-Rhin
Conseiller départemental du Bas-Rhin



Installation du CASDIS 67 le 11 mai 2015,
Frédéric Bierry et Thierry Carbiener entourés
par les membres du bureau : Philippe Specht
(remplacé par Frédéric Pfliegersdoerffer en 2018),
Étienne Wolf, André Hetzel et Sébastien Zaegel.



Cela a été un véritable honneur pour moi de me voir confier, en mai 2015, la présidence du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin (CASDIS 67). Mes prédécesseurs, dont je salue le travail et l'implication, ont posé des bases solides pour l'organisation et le fonctionnement du SDIS 67. Nous avons alors fait de cet établissement un modèle en termes de gestion financière et de management des ressources humaines fédérant ainsi les personnels, les élus et les partenaires autour d'un service public essentiel, dont les missions sont le secours à personne, la défense incendie et la protection des biens comme de l'environnement. Avec la direction et le bureau du conseil d'administration, mon action s'inscrit résolument dans cette intensité, avec une propension à l'ouverture à l'ère numérique (préfiguration nationale via NexSIS).

L'organisation actuelle du SDIS 67 est le fruit d'une évolution constante au fil des schémas départementaux d'analyse et de couverture des risques (SDACR), donc aussi des règlements opérationnels. Depuis le contexte initial de la départementalisation des services d'incendie et de secours – celle-ci a pleinement abouti récemment par le transfert des derniers corps communaux – plusieurs phases de structuration se sont enchaînées telles ÉvolSDIS, la révision de la contribution des communes (pour plus d'équité entre elles), la facturation de la destruction des nids d'hyménoptères, la refonte du système de gestion des appels et de l'opérationnel (SGA –SGO) engagée.

Le SDIS 67 est un établissement ouvert sur ses partenaires du service public au plan local comme au plan régional, en particulier dans le contexte alsacien, transfrontalier avec les sapeurs-pompiers allemands, et reconnu au sein des instances nationales. Participer à la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS), au Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV) et

à l'Agence du numérique de la Sécurité civile (ANSC) a été pour moi la façon la plus pertinente de projeter le SDIS 67 le plus en avant possible à la DGSCG (Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises) du ministère de l'Intérieur. De concert avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, dans le 67 nous resserrons les liens avec le partenariat associatif, ainsi l'union départementale des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin, l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers, qui méritent tout particulièrement notre attention.

Altruisme, esprit d'équipe, respect et engagement sont les valeurs partagées du SDIS 67.

Elles rassemblent l'ensemble des sapeurs-pompiers et agents du service, qui les font vivre au quotidien et constituent une vraie richesse. Je mets un point d'honneur à aller le plus souvent possible à la rencontre des personnels, auxquels je voue un grand respect et une admiration certaine, quel que soit leur grade ou leur statut. Ils sont considérés et aimés par nos concitoyens, ce

qui est une juste reconnaissance, eu égard à leur mobilisation déterminante pour faire face à la diversité de leurs missions, ainsi qu'au nombre croissant d'interventions.

Une des forces de notre établissement, qu'il s'agit de continuer à valoriser, est la complémentarité entre les sapeurs-pompiers volontaires et les sapeurs-pompiers professionnels. Tout en signant un accord cadre pluriannuel avec les syndicats professionnels, la prise en compte des besoins et des questions propres au volontariat est un enjeu majeur : la pérennisation de la ressource est un défi continu à travers la fidélisation, le renouvellement et le maintien du niveau des compétences, alors même que le volontariat constitue une démarche exemplaire d'engagement civique, l'une des plus belles réponses à cette attente sociétale, via le développement de la culture de sécurité civile au travers des gestes qui sauvent pour les classes de 4^e des collèges du Bas-Rhin et la promotion des classes de cadets de la Sécurité civile.

Je salue ici l'implication sans faille de nos financeurs : le conseil départemental du Bas-Rhin présidé par Frédéric Bierry, l'Eurométropole de Strasbourg, dont la présidence est assurée par Robert Herrmann (représenté au sein du CASDIS notamment par Caroline Barrière) et les maires du département, via Vincent Debès, président de l'association des maires du Bas-Rhin, qui ont été, à mes côtés, des partenaires très engagés en faveur du SDIS 67.

Le SDIS 67 a toujours fait preuve d'adaptabilité dans l'objectif d'une amélioration continue de la réponse opérationnelle et de la qualité du service public rendu. Cet ouvrage, présentant notamment l'organisation et les évolutions de l'établissement, illustre parfaitement la volonté du SDIS 67 d'innover, de se moderniser et de s'adapter.

De nombreuses actions ont été menées au cours des 20 dernières années dans les différents domaines d'intervention du SDIS 67. Les plus structurantes seront évoquées au fil des pages de ce livre. Ce dernier, retraçant le passé, est néanmoins tourné vers l'avenir, à l'image d'un SDIS proactif, à l'avant-garde, et dont la recherche perpétuelle d'efficacité est inscrite dans son ADN.

